

Une fois de plus, une fois encore, une fois de trop !!! Travail de nuit, dimanches et jours fériés, attractivité et pénibilité...des annonces sans concertations, ni négociations !

Hier, la première ministre a annoncé lors de son déplacement à Rouen que la revalorisation de la pénibilité du travail de nuit serait prolongée jusqu'en fin 2023 avant d'être pérennisée en 2024. Un nouveau système de rémunération du personnel non médical devrait ainsi être mis en œuvre afin de majorer le travail de nuit de "25 % de plus que le travail de jour" tandis que la rémunération des dimanches et des jours fériés travaillés devrait être majorée "de l'ordre de 20 %".

Pour FO, Madame Elisabeth Borne n'annonce pas de « nouvelles mesures », celles-ci étaient déjà inscrites dans le protocole d'accord du Ségur de la Santé signé par trois Fédérations dont la Fédération FO-SPSS en date du 13 juillet 2020 ! Elle annonce simplement le niveau de revalorisation, sans aucune concertation préalable des Fédérations représentatives des personnels signataire de l'accord !

Une fois de plus, les annonces de la première ministre se font de manière unilatérale et parcellaire, ce qui démontre que ce gouvernement continue à mépriser le dialogue social, et à bafouer les règles les plus élémentaires de négociation, et ceci y compris dans le cadre d'un protocole d'accord existant engageant sa signature.

Une fois encore, cette absence de dialogue social en dit long sur sa capacité d'écoute et sa volonté de prendre en compte l'intégralité des difficultés du monde hospitalier auxquelles sont confrontés l'ensemble des agents de la Fonction Publique Hospitalière.

Pour la Fédération FO-SPSS la prise en compte de la pénibilité des métiers doit aller au-delà d'une revalorisation financière et prendre en compte l'épuisement professionnel, directement lié à la qualité des conditions de travail et notamment à l'âge de départ en retraite. Pour cela FO demande l'abrogation de la loi « Macron » portant réforme des retraites.

Pour la Fédération FO-SPSS, la relance de l'attractivité de l'ensemble des métiers de la FPH passe également et surtout par une revalorisation générale des salaires, le respect des plannings de travail et des recrutements massifs permettant à la fois une amélioration notable des conditions de travail et de vie par une meilleure articulation vie privé / vie professionnelle par la mise en place de ratios soignant dans tous les services de soins.

Pour cela, la Fédération FO-SPSS revendique immédiatement une augmentation sans précédent de place dans les instituts de formation aux métiers de la santé, adossé à un engagement immédiat de mise en œuvre d'un calendrier pluriannuel visant à des recrutements massifs (+ de 200 000).

La Fédération profite de ce communiqué pour rappeler une fois de plus au gouvernement que c'est l'ensemble de la FPH qui est en souffrance, bien évidemment les soignants, mais également les personnels, administratifs, ouvriers, techniques, sociaux-éducatifs et ceci dans tous les secteurs d'activité. A ce titre la Fédération revendique l'ouverture immédiate des négociations sur l'ensemble des grilles indiciaires de rémunération.

Le Secrétariat Fédéral.

Paris le 1^{er} septembre 2023